

Accord franco-suisse à propos des droits d'eau sur une dérivation de l'Allaine

Nous publions un échange de lettres entre la France et la Suisse, au sujet de l'indemnisation des titulaires français de droits d'eau sur une dérivation de la rivière l'Allaine.

Le ministre des Affaires étrangères a son Excellence Monsieur Agostino Soldati, ambassadeur de Suisse à Paris :

Monsieur l'Ambassadeur,

La correction du cours de la rivière l'Allaine a fait l'objet d'un arrangement entre les Conseils municipaux de la commune suisse de Boncourt et de la commune française de Delle.

Ainsi, la commune de Boncourt a proposé de verser à la commune de Delle une somme de 45.000 F suisses pour indemniser les titulaires français de droits d'eau sur un bras de dérivation de l'Allaine appelé « Canal du Moulin ».

De son côté, la commune de Delle a accepté dans sa séance du 20 mars 1962 les propositions de la commune de Boncourt.

Dans ces conditions, j'ai l'hon-

neur de vous faire savoir que mon gouvernement approuve l'arrangement intervenu entre les communes de Boncourt et de Delle. La somme de 45.000 francs suisses sera donc versée par les soins de la commune de Boncourt à la Banque de France pour le compte de la commune de Delle.

La présente lettre ainsi que votre réponse seront considérées comme constituant un accord en cette matière entre nos deux gouvernements.

Je vous prie d'agréer, etc. »

Signé : COUVE de MURVILLE

XXX

A Son Excellence Monsieur Mau-

rice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, à Paris :

Monsieur le Ministre,

Par lettre en date de ce jour, vous avez bien voulu me communiquer ce qui suit :

La correction du cours de la rivière l'Allaine...

La présente lettre ainsi que votre réponse seront considérées comme constituant un accord en cette matière entre nos deux gouvernements.

J'ai l'honneur de vous confirmer l'accord de mon gouvernement sur la teneur de cette lettre.

Je vous prie d'agréer, etc... »

Signé : SOLDATI.

ANDELNANS

Les obsèques de Mme Comte

Samedi ont été célébrées les obsèques de Mme Vve Comte, née

leur de perdre le plus jeune, vivant près d'elle, et décédé subite-

Sa
21 h
villa
vités
sante

Le
a ré
du
Méd